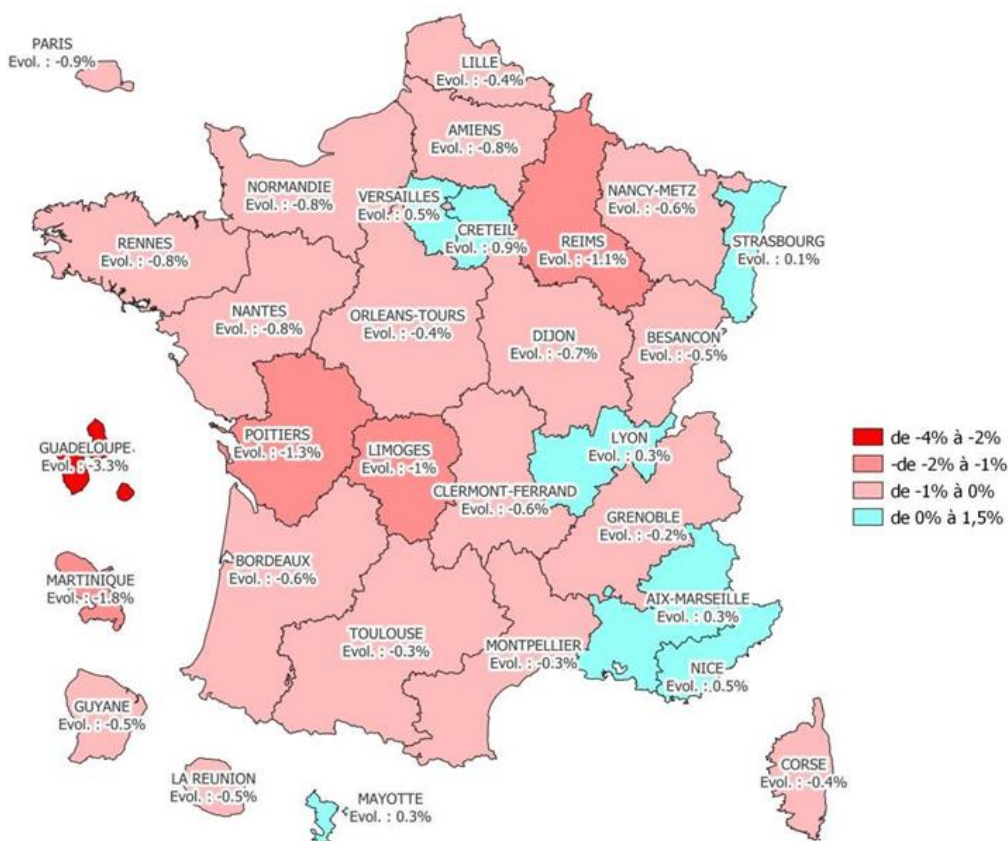


👉 Le rappel du contexte national

L'évolution prévue des effectifs d'élèves (en %) à la rentrée scolaire 2025

La baisse démographique attendue dans le second degré, à la rentrée scolaire 2025 est de – 11 902 élèves.



• Les moyens de la rentrée scolaire 2025

Malgré une baisse de 11 902 d'élèves, le schéma de rentrée 2025 prévoit des créations d'emplois dans le second degré public à hauteur de +324 moyens d'enseignement.

Ces moyens supplémentaires permettront de consolider l'accompagnement des élèves dont les acquis sont les plus fragiles avec la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique pour les élèves de 4e et 3e.

Les créations d'emplois dans le second degré public permettent également de financer les priorités suivantes :

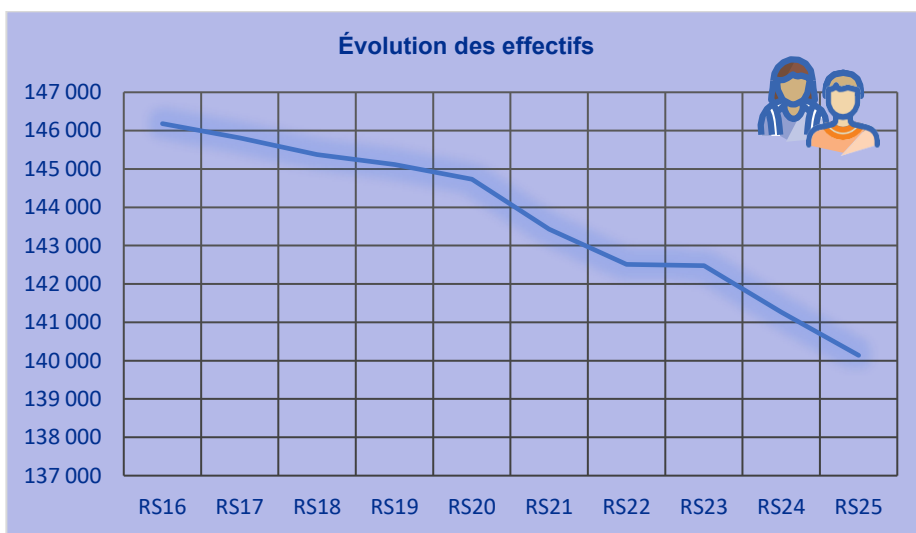
- la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive en accroissant les capacités d'accueil des établissements, notamment en voie professionnelle ;
- la poursuite des créations d'ULIS et des places pour scolariser les élèves présentant des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement ;
- la poursuite de la création de pôles d'appui à la scolarité pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille.

Le contexte de l'académie d'Amiens

L'évolution des moyens d'enseignement (en ETP) à la rentrée scolaire 2025

	Variation des moyens d'enseignement (ETP)
Personnels d'enseignement	-59

L'évolution des effectifs



Le contexte démographique scolaire de l'académie à la baisse depuis plusieurs années s'est poursuivi à la rentrée 2024 avec une diminution des effectifs de -1 209 élèves (-0,8%).

La démographie scolaire devrait à nouveau baisser à la rentrée 2025 avec une diminution attendue de 1 130 élèves (-0,8%) dans un contexte national de baisse (- 11 902 élèves au niveau).

La proposition de répartition de l'évolution des moyens enseignants

La proposition de répartition de l'évolution des moyens enseignants tient compte des évolutions de structures prévisionnelles de chaque catégorie d'établissement et permet le financement de mesures prioritaires au niveau académique comme la création d'1 ULIS PRO, de 2 UPE2A et d'1 micro-LP dans la SOMME.

👉 La consultation du comité social d'administration académique (CSA)

La consultation du comité social académique porte sur l'évolution des moyens d'enseignement du 2nd degré dans l'académie. La mise en œuvre des priorités de la rentrée scolaire 2025 conduit aux évolutions suivantes :

	Variation des moyens d'enseignement (HP en ETP)	Variation des moyens d'enseignement (HSA en ETP)	Variation des moyens d'enseignement (ETP)
CLG AISNE	-10	0	-11
CLG OISE	-12	0	-12
CLG SOMME	-21	0	-20
LYCEES et LP	-21	0	-21
ULIS	1	0	1
UPE2A	1	0	1
Micro-LP (80)	3	0	3
TOTAUX	-59	0	-59

Répartition des emplois administratifs du 2nd degré (BOP 141) Rentrée 2025

↳ La consultation du comité social d'administration académique (CSAA)

	Variation des moyens administratif (ETP)
Personnels administratifs en EPLE	-3



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Répartition des emplois d'éducation du 2nd degré (BOP 230) Rentrée 2025

↳ La consultation du comité social d'administration académique (CSAA)

Variation des
moyens (ETP)

Personnels d'éducation

+3